

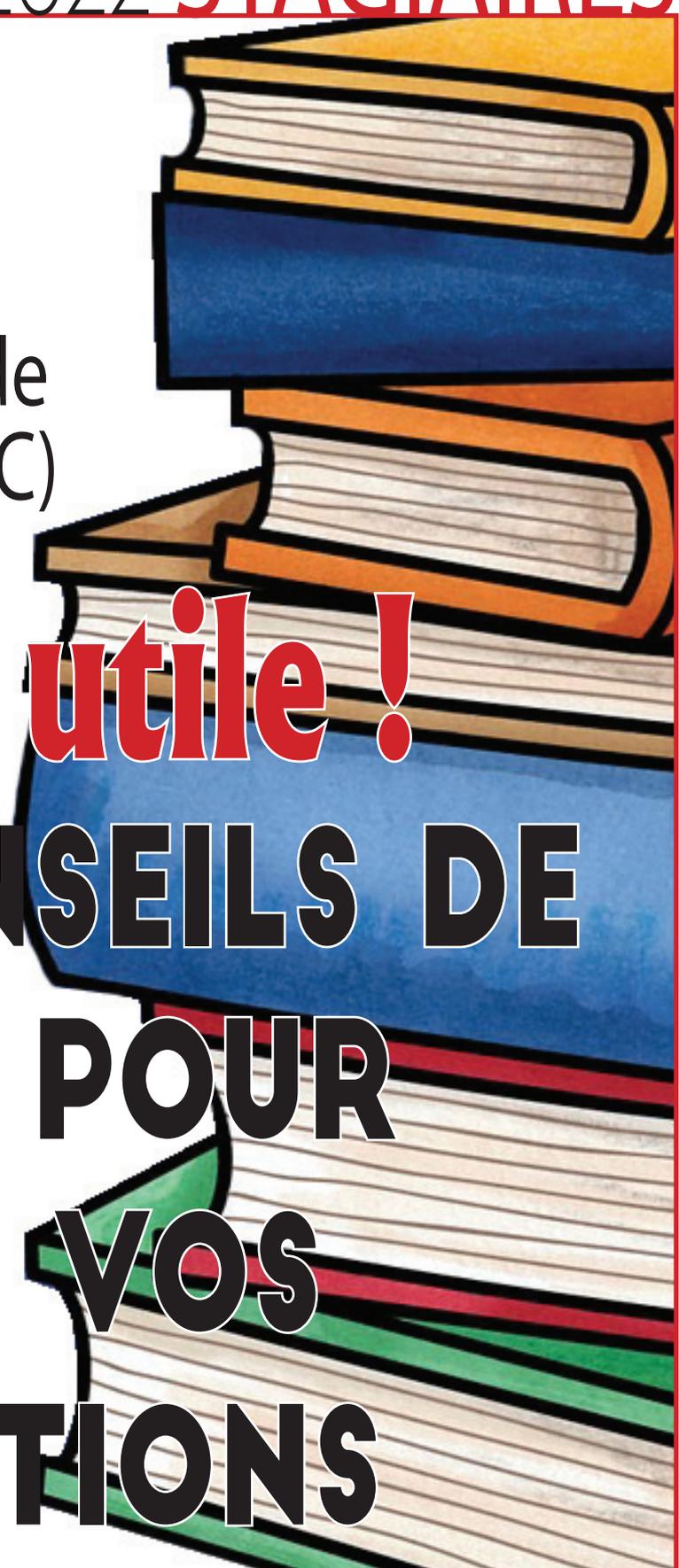


CONTRÔLEURS 2021/2022 STAGIAIRES

Les évaluations de
Compétences (UC)

Révisez utile !

**LES CONSEILS DE
LA CGT POUR
REUSSIR VOS
EVALUATIONS**



Pour la CGT, la formation dispensée à l'ENFIP doit être une véritable formation professionnelle vous permettant d'acquérir les bases théoriques et pratiques nécessaires afin d'accéder à vos futurs métiers en étant correctement préparés.

Le contrôle des connaissances doit répondre à ce raisonnement et vous permettre de vérifier l'avancée de l'acquisition de vos connaissances théoriques et pratiques ainsi que votre maîtrise des outils utilisés à la DGFIP.

La CGT Finances Publiques vous accompagne pendant votre année de formation professionnelle et vous propose un point informatif et revendicatif quant aux évaluations de connaissances qui jalonnent votre année à l'ENFIP.

Les Épreuves :

Actuellement, la note d'organisation du 01.10.2021 prévoit que le contrôle de connaissances à l'ENFIP est constitué de 3 épreuves : 2 écrits et 1 oral individuel.

Les Écrits :

Il peut s'agir d'exercices pratiques, de résolution de cas pratiques, d'écritures comptables, de la rédaction de courriers administratifs ou d'une note professionnelle, de plusieurs questions ou d'exercices techniques.

Date	Durée	Coef	Programme
13/12/2021	2h	1	Environnement DGFIP, Finances publiques, Fiscalité Directe Locale, Impôt sur le revenu, Impôt sur les sociétés TVA, enseignements juridiques, ressources humaines, positionnement, communication, relation à l'utilisateur, recherche documentaire et rédaction administrative, recouvrement, bureautique et culture numérique, Comptabilité générale (le programme comporte les cours vus jusqu'au 10/12/2021)
14/02/2021	3h	1	Matières spécifiques du bloc fonctionnel suivi jusqu'au 11/02/2022

L'oral

Date	Durée	Coef	Programme
Oral individuel du 21/03 au 25/03/2022	30 mn	1	Réponse à plusieurs questions pluridisciplinaires sur le programme depuis le début de l'année



On a tous déjà terminé notre présentation orale en disant:

Bon... bein... cé ça.



Les Conseils des anciens

Pour votre préparation

- Révisez régulièrement pour éviter le stress. Il est souvent plus simple de retravailler un cours fraîchement abordé.
- pour celles et ceux qui peuvent en bénéficier, pensez à demander l'octroi du 1/3 temps ! La CGT peut vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.
- Le matériel pédagogique de l'ENFiP (extraits du précis, plaquettes, exercices pratiques etc..) et votre participation aux cours sont suffisants pour répondre aux questions posées aux différentes épreuves.
- La solidarité et le travail collectif peuvent être un levier essentiel pour vous permettre du soutien, une meilleure gestion du stress, de la reformulation et l'apprentissage.

☛ **Pendant les épreuves :**

Pensez à arriver en avance, l'épreuve commence à l'heure exacte et les retardataires peuvent être exclus.

☛ **Les écrits :**

L'écrit du socle : Ce dernier se déroulera en dématérialisé. Toutefois vous pourrez disposer d'un fonds documentaire en papier.

L'écrit du Bloc : Ce dernier se déroulera en papier, vous disposerez d'un livret par UC. Des précisions vous seront apportées par l'administration.

- Lisez les énoncés attentivement sans vous précipiter ;
- si les exercices sont indépendants (c'est souvent le cas) répondez aux questions dans l'ordre de votre choix afin de prendre le maximum de points ;
- une fois que vous estimez avoir terminé, pensez à consacrer du temps à la relecture afin de rectifier les erreurs d'inattention, corriger l'orthographe,... De plus, pensez bien à indiquer le nombre de pages totales de votre copie ainsi que des éventuelles pièces-jointes

☛ **L'épreuve orale individuelle :**

Le jour de l'épreuve, l'épreuve consiste en un échange de questions avec le jury portant sur l'intégralité du programme vu depuis le 01/10/2021.

- Faites preuve d'assurance et ayez confiance en vous lorsque vous maîtrisez les sujets, mais n'hésitez pas à le préciser au jury lorsque vous ne connaissez pas la réponse (il faut en effet éviter d'affirmer une réponse dont on sait qu'elle est erronée).

En plus des conseils des anciens, la CGT Finances Publiques porte des revendications en lien avec les contrôles de connaissances. Elle porte devant l'administration :

- Que les épreuves écrites soient en adéquation avec le temps imparti. Chaque année, les élus CGT au conseil de promotion ont dénoncé les soucis rencontrés lors des épreuves et notamment lorsque la durée de l'épreuve ne correspondait pas au sujet ;
- Que les épreuves ne soient pas le reflet d'un travail de bachotage où la quantité prime sur la qualité mais bien un exercice faisant appel à la réflexion et préparant au mieux à la prise de poste. Cette année encore les élus CGT vont se battre pour que cette scolarité vous prépare au mieux à vos futurs métiers ;
- La mise en place de véritables TTA la semaine qui précède l'organisation des évaluations des compétences ;
- L'arrêt du programme de révision une semaine avant l'évaluation : les élus CGT revendiquent que cette semaine soit uniquement consacrée aux révisions et reformulations ;
- La CGT Finances Publiques revendique depuis des années que cette formation professionnelle soit compatible avec une vie personnelle. Elle exige la libération de 3 ½ journées par semaine pour que chaque stagiaire puisse concilier les cours, le temps nécessaire à l'assimilation des connaissances et la vie personnelle !

Pour la CGT, la formation dispensée à l'ENFIP doit être une véritable formation professionnelle qui permette à la fois de préparer votre carrière et d'apprendre votre futur métier. Ce ne doit pas être une formation qui prépare un diplôme ou un « deuxième concours » !

Malheureusement, nous constatons que la formation reste encore trop scolaire, trop dense, trop axée sur la notation.

Le contrôle des connaissances doit être adapté en conséquence : le contenu des épreuves doit être plus adapté au travail à effectuer dans les services, les tests doivent permettre de vérifier l'assimilation des connaissances et être suivis de cours de soutiens adaptés. La CGT réaffirme son opposition à la Note Administrative de Participation (NAP) qui doit être supprimée ! Cette note subjective, sans appréciation, opaque et non susceptible de recours, n'a pas sa place dans le contrôle de connaissances et encore moins dans la validation de votre formation professionnelle et votre titularisation !

La CGT revendique une formation professionnelle adaptée aux situations de handicap. Comme dans les services, ce n'est pas à l'agent handicapé de s'adapter mais bien à l'administration de mettre tout en oeuvre dans l'adaptation du poste de travail. La formation professionnelle n'est pas une parenthèse pour le handicap, elle doit donc être entièrement adaptée. Les stagiaires en situation de handicap doivent bénéficier d'une accessibilité optimale dans et vers les établissements, dans leurs différents lieux de stage ainsi que dans les logements mis à leur disposition. La CGT exige du matériel adéquat (fauteuil, écran, interprète, ergonomie, secrétaire etc...) mais aussi une adaptation du temps de travail si besoin, d'une prise en charge concernant les transports etc...

Enfin, nous pensons qu'une véritable alternance doit être mise en place, en lien avec une réflexion sur les méthodes pédagogiques.



**LA CGT PORTEUSE D'UNE TOUTE AUTRE
VISION DE LA FORMATION ET DU
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES !**

*Rien n'est écrit d'avance,
l'avenir nous appartient !*